

Combrit Sainte-Marine



2 en bref...

Le 19 mars, lors de la commémoration des 50 ans du cessez-le-feu en Algérie, Guy Cassinelli a reçu la croix de la valeur militaire.



Le 8 mai, le wing commander David Balaam s'est vu remettre la médaille du citoyen d'honneur de la commune.

Au cours de cette cérémonie du souvenir, l'Union Bretonne des Combattants a remis à Raymond Pestel le diplôme du mérite.

◆ BON VENT BERTRAND !



Le conseil municipal est ravi d'apporter son soutien au combroit Bertrand de Broc dans l'aventure maritime du Vendée Globe 2012. Le départ sera donné le 10 novembre aux Sables d'Olonne.

Contact : www.bertrand-de-broc.fr

INFO

● LIGNE DE CAR POUR LES VACANCES

Le Conseil général a décidé de mettre en place une ligne d'autocars entre Combrit, l'Île-Tudy et Quimper du vendredi 6 juillet au lundi 3 septembre. Cette liaison comprend deux départs de Sainte-Marine (12 h 30 et 17 h 45) et deux de Quimper (13 h 30 et 18 h 45) tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés.

Les horaires complets sont sur le site : www.lecoeur.fr

ETAT CIVIL

Janvier - Mai 2012

NAISSANCES

- > Soren CASTRIC
- > Eloan CASTRIC
- > Capucine RICOUX
- > Clémence ROUSSEAU
- > Malo PONT LE PEMP
- > Maëlys LE MOIGNE
- > Marvin FAOU LE GOFF
- > Mayeul VIOL
- > Anaïs LE GALL
- > Zillahy GEAY
- > Loeiza HUIBAN
- > Léo LE BRETON
- > Mila MONTI
- > Luna MONTI
- > Salomé LE PORT
- > Paul NOENS
- > Malo YANNIC

MARIAGES

- > François MAZET et Mihaela-Anica TRIPON
- > Sébastien TERREAU et Lucile RETIF
- > Emmanuel GALARD et Agnès FOUQUE

DÉCÈS

- > Hélène BOUCHER
- > Léontine LE PAPE *veuve BUHANNIC*
- > Yvon LE RHEUN
- > Colette LANSADE *veuve LE MOAL*
- > Edmond CARIOU
- > Gisèle NICOLLE *veuve GUEGUEN*
- > Pierre FLATRES
- > Pierre Jean L'HELGOUARC'H
- > Marceline BOÉNEC *veuve TANGUY*
- > Corentin KERNEVEZ
- > Alain SAUNIER
- > Jean-Claude RIOU
- > Marie-France GUEGUEN
- > Célestine PAVEC *veuve RIOU*
- > Maurice RANNOU
- > Marguerite LE GALL *veuve LE BOT*
- > Georges BRABAN
- > Joëlle PREVOST
- > Huguette COSQUER
- > André HALLIER
- > Raymonde RATHELOT
- > Corentine NARZUL *veuve LE DRAOULEC*
- > Marie Thérèse LE BLEIS *épouse JEGOU*
- > Louise KERNILIS *veuve NARZUL*
- > Marie MORVAN *veuve POULLELAOUEN*
- > Louis BIGER
- > Célestine L'HELGOUARC'H *veuve LE CLEAC'H*
- > Jean-Marie QUILLEC



SOMMAIRE

- 2 EN BREF / ÉTAT CIVIL
- 3 EDITO
- 4 FINANCES
- 6 TRAVAUX
- 9 CULTURE
- 12 VIE MUNICIPALE
- 14 SOCIAL
- 15 LE PORT
- 16 VIE ÉCONOMIQUE
- 18 INTERCOMMUNALITÉ
- 19 VIE ASSOCIATIVE
- 21 ÉCOLES
- 23 INFOS PRATIQUES
- 24 RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ

Plusieurs réalisations du programme 2012 sont terminées, d'autres sont en cours ou en attente de réalisation : salle de sports et d'activités qui devrait être ouverte au public en début 2013, passages piétons des rues Marcel Sculler, Bonèze et Ti Scoul suspendus à l'attente de la finition des effacements de réseaux téléphoniques, aménagement de la partie haute de la rue du Stade, 2^{ème} tranche des toilettes de la plage, ouverture au public de l'espace naturel qui remplace l'ancienne station d'épuration, extension du réseau d'assainissement collectif jusqu'à Kéridreux, Menez Bras et Keromnes par le Sivom, éclairage de l'église Saint-Tugdual et de ses magnifiques sablières sculptées, amélioration de l'espace de jeux pour les plus petits à Kerobistin...

De nouveaux projets sont à l'étude...

La restauration du quai Jacques de Thézac débutera en novembre et celle de la première partie de la rue du Phare jusqu'à la rue Pierre Gourlaouen en fin d'année après l'enfouissement des réseaux.

La réhabilitation de la friche industrielle de Bonèze, confiée à l'OPAC de Quimper pourrait débuter en 2013. Les idées ne manquent pas.

Le rond-point d'entrée de Sainte-Marine ainsi que le nouveau terrain d'agrément de la rue de la Plage seront plantés à l'automne, quant au parking de la plage, il sera réaménagé en lui conservant son aspect naturel.

La commune attend avec impatience de pouvoir disposer du terrain de l'ancienne école Saint-Joseph. Le juge en a déjà prononcé l'expropriation ; restent à connaître ses décisions en matière d'indemnisation. Le projet de réalisation d'une nouvelle mairie plus fonctionnelle et adaptée aux normes «personnes à mobilité réduite», à laquelle s'adjoindra une nouvelle médiathèque, pourra dès lors être étudié.

Il faut aussi penser au restaurant scolaire du bourg et aux classes de l'école primaire essentiellement composés de bâtiments modulaires peu adaptés à leur usage. Une étude de besoins a été réalisée en 2010 et constituera une base pour réaliser, avec tous les acteurs, un projet plus élaboré.

Le Sivom a obtenu la labellisation de son programme d'action pour la prévention des inondations (PAPI), ce qui lui assure un subventionnement de plus de 70 % entre l'Etat et le Département. Ainsi, il sera en mesure de poursuivre les travaux engagés pour conforter la dune et réaliser en arrière une défense efficace contre la submersion marine.

Jean-Claude Dupré,
Maire de Combrit Sainte-Marine



■ Pose de la première pierre de la salle de sports, en présence d'Annick Le Loc'h, députée.

4 finances

Jacques Beaufils, Maire-adjoint chargé des Finances

Comme l'an passé, l'Assemblée municipale a tenu sa session budgétaire en deux temps :

- **Le 29 février : par la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)**
- **Le 28 mars : par l'examen et l'adoption du Compte administratif 2011 et par l'examen et l'adoption du Budget primitif 2012.**

◆ DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Ce débat a permis d'informer le Conseil municipal sur :

- **Les dispositions de la loi de finances pour 2012, notamment en ce qui concerne :**
 - La stabilisation en valeur des concours financiers de l'Etat aux collectivités, 2012 étant la deuxième année du gel des dotations
 - La revalorisation des bases fiscales fixée à 1,8 %
- **L'inflation**
- **L'endettement de la Commune**
- **L'évolution des taux d'imposition à Combricit**
- **L'évolution des produits de la fiscalité**

Sont proposés à l'Assemblée municipale pour 2012 :

- **Le gel de la pression fiscale en maintenant les taux d'imposition pour la seconde année consécutive**
- **La maîtrise des charges de fonctionnement pour maintenir, à un niveau suffisant, la capacité d'auto-financement**
- **Un programme d'investissement pour l'exercice 2012 (voir encadré)**

◆ COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le compte administratif laisse apparaître des résultats non négligeables :

- **Un excédent de 1 083 556,69 € en section de fonctionnement**
- **Un déficit de 48 978,20 € en section d'investissement**

Soit, un excédent global de 1 034 578,49 €.

Ces résultats témoignent de notre volonté de maîtrise des charges de fonctionnement, engagée depuis 2008.

Ils permettent d'alimenter les recettes de la section d'investissement.

◆ BUDGET PRIMITIF 2012

Avant de procéder à l'examen du budget primitif, le Conseil a décidé :

- **De reconduire les taux d'imposition de 2011 pour les taxes locales. Ainsi, en 2012, comme en 2011 et en 2010, les taux seront :**
 - 16,08 % pour la Taxe d'Habitation (TH)
 - 16,81 % pour la Taxe sur le Foncier Bâti (TFB)
 - 52,40 % pour la Taxe sur le Foncier non Bâti (TFNB)

Ces taux permettent d'assurer une recette de 1 955 597 €.

- **D'affecter les résultats de l'exercice 2011 à savoir :**
 - 83 556,69 € en recettes de fonctionnement
 - 1 000 000,00 € en recettes d'Investissement

Le Conseil a ensuite voté le budget primitif qui s'équilibre :

- **En fonctionnement à : 3 819 552,24 €**
- **En investissement à : 4 572 778,20 €**

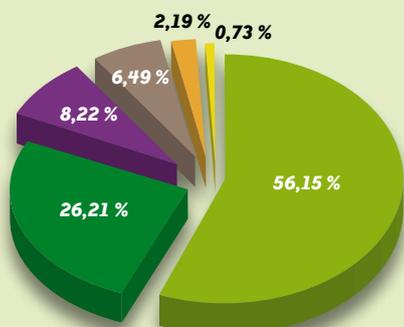
Ce budget, en légère progression par rapport à 2011, devrait permettre de réaliser les investissements programmés.

i INVESTISSEMENTS

- **Construction de la salle de sports**
- **Travaux de voirie et réseaux**
- **Rue du Phare (1^{ère} section)**
- **Quai Jacques de Thézac**
- **Rue du Menez**
- **Achat de terrains**
- **Achat de matériels**
- **Achat d'un nouveau colombarium**

FONCTIONNEMENT / RECETTES

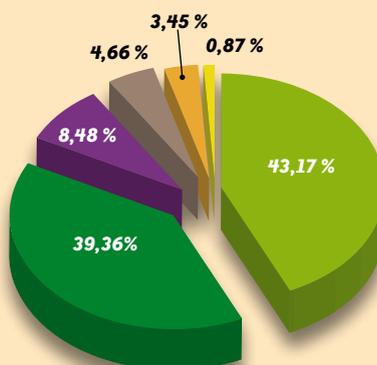
Total : 3 819 552,24 €



- IMPÔTS ET TAXES
- DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS
- PRODUIT SERVICES DU DOMAINE ET VENTES
- AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
- EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ
- AUTRES

INVESTISSEMENT / RECETTES

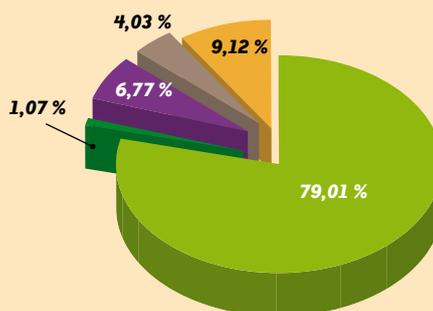
Total : 4 572 778,20 €



- EMPRUNTS DETTES ASSIMILÉES
- RESSOURCES PROPRES INTERNES
- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT
- FCTVA et TLE
- ALIÉNATIONS
- AUTRES

INVESTISSEMENT / DÉPENSES

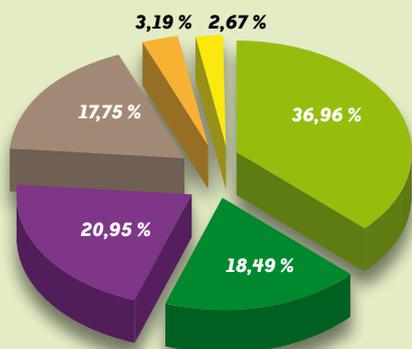
Total : 4 572 778,20 €



- TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES, CONSTRUCTIONS
- DÉFICIT REPORTÉ
- REMBOURSEMENT DU CAPITAL DES EMPRUNTS
- AUTRES
- AQUISITIONS

FONCTIONNEMENT / DÉPENSES

Total : 3 819 552,24 €



- PERSONNEL
- ACHATS DE FOURNITURES
- VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- INTÉRÊTS DE LA DETTE
- AUTRES

BUDGETS ANNEXES 2012

	INVESTISSEMENT Recettes = dépenses	FONCTIONNEMENT Recettes = dépenses
Port de plaisance	204 801,91 €	544 750,00 €
Restaurant scolaire	9 076,08 €	166 120,00 €
Lotissement Ti Skoul	1 102 258,20 €	1 200 164,47 €
Lotissement Menez Keroulin	104 283,17 €	330 398,02 €
SPANC	-	340,00 €

6 travaux

◆ SALLE DE SPORTS ET D'ACTIVITÉS La première pierre est posée

Le 15 mars 2012, les élus de Combrit ont symboliquement posé la première pierre de la salle de sports et d'activités en construction à Croas Ver. Les travaux qui ont débuté en octobre 2011 devraient s'achever au début 2013.

En présence d'Annick Le Loc'h députée, de Jacky Grimault, architecte-maître d'œuvre et des entreprises retenues, le Maire a rappelé que cette réalisation attendue depuis longtemps répondra au besoin d'infrastructure sportive à Combrit. La partie gymnase, aux dimensions prévues pour les rencontres régionales, permettra la pratique des sports collectifs. Elle sera dotée de locaux de stockage pour les associations et de gradins d'une capacité de 240 places assises. Quant à la salle polyvalente sur plancher, elle sera divisible en deux parties et adaptée aux activités corporelles, culturelles, associatives. Elle pourra également accueillir les rencontres et assemblées communales qui ont actuellement bien du mal à trouver des locaux adaptés.



Le Conseil municipal a choisi d'équiper la structure, chauffée au gaz, d'une isolation renforcée afin de réduire les dépenses d'énergie. De même, 60 % de la production d'eau chaude seront réalisés à partir des panneaux solaires installés sur la toiture. La régulation du chauffage, l'ouverture et la fermeture des locaux seront automatisées.

Le complexe servira principalement aux scolaires, ainsi qu'aux nombreuses associations de la commune, existantes ou à créer.

- **Budget de l'opération : 1 900 000 euros**
- **Subventions : Etat : 200 000 euros à laquelle s'ajoutera l'aide du Département.**

■ Plan de situation de la salle.



QUARTIERS de TI SCOUL et BONÈZE

DES TRANSFORMATIONS ET DES PROJETS

Après la fin de l'urbanisation du quartier de Ti Scoul, il restait à terminer les accès et à reprendre la rue Marcel Scullier jusqu'à l'allée Bonèze. Ces travaux ont débuté par l'enfouissement des réseaux avant de créer des passages piétons qui n'existaient pas encore, quelques places de stationnement et une finition paysagère agréable.

Plus au nord en rejoignant les bords de l'anse de Combrit, l'ancienne station d'épuration a été remplacée par un espace naturel ouvert sur la rivière. Il devrait constituer un lieu de détente pour les riverains et pour tous ceux qui recherchent un endroit propice à la la promenade offrant un magnifique point de vue.

Il reste à remplacer la friche industrielle disgracieuse constituée par les anciens bâtiments de l'usine de conserverie Jaouen.

Après démolition des anciennes structures en béton, un projet de reconversion de cette zone devrait voir le jour en partenariat avec l'Opac de Quimper. Plusieurs pistes sont retenues pour la réhabilitation de cet ensemble de 7 000 m² environ :

Une maison médicale adaptée à l'évolution des besoins et comprenant des cabinets de médecins auxquels s'ajouterait un pôle infirmier pourrait être construite.

Un ensemble pavillonnaire de plein pied pour des seniors qui recherchent un logement adapté et fonctionnel. Cet ensemble inclurait un jardin collectif aisément accessible aux résidents et au voisinage pour favoriser les liens entre les générations.

Plusieurs logements locatifs et d'autres en accession à la propriété seraient à même de compléter cet aménagement sans oublier les emplacements de parking et les espaces verts.

Après une rencontre avec les professions de santé en avril 2012, une étude est d'ores et déjà programmée qui devrait aboutir en fin d'année pour une réalisation à compter de la fin 2013 si possible.

8 travaux

Henri Stéphan, Maire-adjoint chargé des Travaux

◆ NOUVEL ESPACE PUBLIC RUE DE LA PLAGE

Dans le terrain en friche depuis environ 150 ans et entré dans le domaine communal en 2012, le personnel technique municipal a réalisé un bel espace public. Un terrain de pétanque est accessible par des chemins piétons utilisables par tous, valides et personnes à mobilité réduite. Une pelouse y a été semée. Quelques places de stationnement, en sol stabilisé, permettent de se garer à proximité.

Des plantations, en automne, viendront finaliser ces travaux ainsi que quelques bancs et une table de pique-nique.

◆ VOIRIES

Rues Marcel Sculler et de Bonèze

Après l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique par la Cégélec, l'entreprise Sacer a réalisé la voirie et les trottoirs, sous maîtrise d'œuvre du cabinet Le Doaré.

Le trottoir côté nord sera enrobé dès que France Télécom aura effectué les travaux de connexion des abonnés et d'enlèvement des poteaux. L'entreprise Bellocq a terminé les plantations dans les petits espaces verts séparant la chaussée des trottoirs par un paillage minéral.



Rues de Croas Ver et Poul Ar Ven Dero

Les travaux sont terminés dans ces deux rues. Après remplacement des réseaux de tout-à-l'égout par l'entreprise TPA d'Armor pour le compte du SIVOM de Combrit - Ile-Tudy, les chaussées ont été refaites totalement et des trottoirs, aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, ont été créés par l'entreprise Sacer attributaire de ce marché, sous maîtrise d'œuvre de Cyril Blouin.

Un cédez le passage a été installé rue de Poul ar Ven Déro. La rue de Croas Ver est donc prioritaire, comme souhaité par plusieurs riverains lors de la réunion publique organisée à Ty ar Barrez avant le début des travaux.



bRÈVES

● RACKS À VÉLOS

Pour permettre aux cyclistes de bien ranger leurs vélos, des racks (système de fixation des cycles) ont été installés :

- > en haut du bois de "Toul ar March" près du port de plaisance
- > sur le quai Jacques de Thézac
- > sur le parking de la plage de Sainte-Marine



● AMÉNAGEMENT PAYSAGER AVENUE DE L'OcéAN

À proximité des nouveaux logements de l'OPAC, les services Espaces verts de la commune ont créé un aménagement paysager. Un paillage minéral permettra d'en limiter l'entretien.

● TRANSFERT DU TERRAIN DE PÉTANQUE

Le terrain de pétanque a été transféré à l'ouest de la rue du Stade. Les travaux d'empierrement et de gravillonnage ont été réalisés par l'entreprise Le Pape. Ce transfert avait été convenu avec les responsables de l'association "Pétanque Combritoise" pour permettre la construction de la salle de sports. Des lices en bois ont été posées par le personnel communal pour limiter la circulation des véhicules sur cet espace ainsi qu'autour du skate park.



◆ MÉDIATHÈQUE

“Dis comment c’était avant ?”

Proposée durant les vacances de février, l’exposition prêtée par la Bibliothèque du Finistère a donné lieu à de vraies rencontres intergénérationnelles. Autour de jeux de société, d’un atelier tricot délocalisé pour l’occasion à la bibliothèque, de lecture à voix haute et d’extraits de films, de riches échanges s’y sont déroulés en présence notamment des scolaires et des résidents de la maison de retraite de Kerborc’his.



AU PROGRAMME DE L’ÉTÉ

- Ventes de livres déclassés sur le marché de Sainte-Marine : le 18 juillet et le 8 août.
- Exposition de cartes postales anciennes sur le thème “Nos marins bretons”, tout l’été.
- Rencontre littéraire autour de l’écriture romanesque avec Marie Sizun le 12 juillet à 20 h 30, salle de la coop sur le port.
- Imaginajeu, jeux de société, le mercredi 1^{er} août de 14 h 30 à 16 h.

◆ DEVOIR DE MÉMOIRE

La Municipalité remercie Hervé Bargain pour le don de ses trois devoirs de mémoire, consultables à la médiathèque : l’un de 32 pages sur la vie dans les bourgs, les campagnes et les ports de pêche du pays bigouden sud durant la guerre de 14-18, un autre de 140 pages concernant les événements durant la seconde guerre mondiale, toujours en pays bigouden sud et le troisième ouvrage de 44 pages sur la déportation.

◆ TAOLENNOÙ



L’association Mein Ha Dour a accueilli près de 1 000 personnes durant la semaine d’exposition au Fort, au mois de mars.

Découverte en 2004 au presbytère de Combrit, la série de Taolennoù du chanoine Peyron, aujourd’hui classée à l’Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, a enfin été présentée au public. Représentés sur toile, les Taolennoù sont le reflet d’une époque : la fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème}. Ils servaient de support pour dénoncer le Mal et épouvanter à l’idée de l’Enfer ou encore pour montrer un Dieu impitoyable justicier plutôt qu’un Dieu de bonté et de miséricorde. Les sept péchés capitaux y étaient représentés sous la forme d’animaux.

UN COMBRITTOIS DE CŒUR

PIERRE SCHOENDOERFFER NOUS A QUITTÉS

Outre le grand reporter, l’écrivain et le cinéaste, nous regrettons aussi l’un de nos plus éminents concitoyens.

Caporal-chef au service cinéma des armées de 1952 à 1955, il a participé à la bataille de Dien Ben Phu et a été déporté interné politique en 1954. Titulaire de la médaille militaire, de la Croix de guerre TOE avec 5 citations, de la Croix des combattants volontaires, il était commandeur de la Légion d’honneur et commandeur des palmes académiques.

Malgré sa grande notoriété, il avait toujours su rester simple, ouvert sur les autres et attaché à notre commune qui lui était chère.

Souvent présent à Reluet il était fasciné par la mer, son immensité et aimait l’authenticité du Pays bigouden à laquelle il s’identifiait.

Lors de ses obsèques le 19 mars 2012, à Saint Louis des Invalides, le Capitaine de vaisseau Loïc Finaz lui rendit hommage en ces termes : “Il a su témoigner mieux que quiconque des valeurs de ceux que leurs engagements ont conduit dans des combats gagnés ou perdus mais toujours authentiques.”

10 culture

Roselyne Javry, Maire-adjoint chargée de la Culture et du Patrimoine

◆ LES EXPOSITIONS DU FORT

Trois artistes contemporains présentent leurs œuvres au Fort de juin à septembre.

Annelise Nguyễn nous a fait découvrir au mois de juin, ses sculptures aériennes réalisées en métal. Elles étaient présentées sur socle ou sous forme de "pénétrables" suspendus aux voûtes du Fort. Elle crée aussi, toujours à partir du métal, des éléments de mobilier sous forme de bancs, étagères, luminaires...



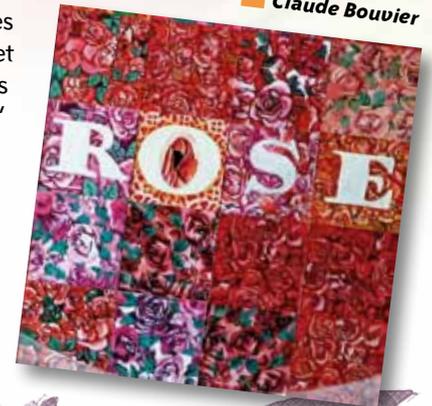
■ Annelise Nguyễn

En juillet et août, Jacques Bosser, accrochera aux cimaises des peintures et des photos grand format. La diversité de ses œuvres procède d'un renouvellement permanent. Ses créations, exposées à Istanbul ce printemps, sont le reflet de ses réflexions et des influences ressenties lors de ses nombreux voyages en terres lointaines. La série "Heol" nous rappellera aussi ses liens particuliers avec le Pays Bigouden.

Claude Bouvier présentera au mois de septembre ses portraits de femmes et ses peintures monumentales issues de thèmes sociaux, politiques ou culturels, réalisées par assemblage de petits formats qu'il crée au quotidien.



■ Jacques Bosser



■ Claude Bouvier



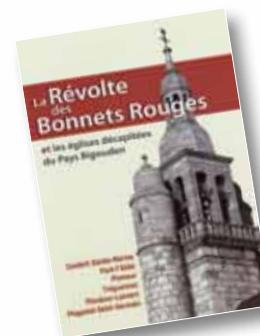
◆ EGLISE SAINT-TUGDUAL



■ Les travaux de mise en valeur de l'église Saint-Tugdual se sont achevés ce printemps avec l'éclairage des poutres sablières. Ces éléments remarquables datent du XVI^{ème} siècle pour la partie la plus ancienne et du XIX^{ème} pour la partie Ouest. L'éclairage mis en place permet dorénavant d'accentuer les nuances de polychromie, quasi invisibles jusque-là, sur les nombreuses figures de ce bestiaire fantastique.

■ Les dépliants concernant la Révolte des Bonnets Rouges sont disponibles en français et en anglais à la Mairie, à l'Abri et à l'Office de Tourisme. Quant aux feuillets découvrant les richesses de Saint-Tugdual, statuaire et mobilier, ils seront à disposition à l'intérieur de l'église.

La Région Bretagne a accordé à la Commune une subvention de plus de 5 000 euros pour la réalisation de ces travaux.



Abri du Marin

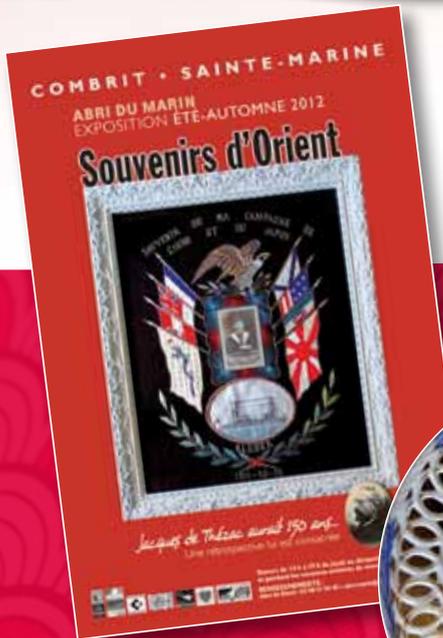


Jacques de Thézac

À l'occasion des 150 ans de la naissance de Jacques de Thézac, l'Abri consacre une rétrospective au fondateur des Abris.

Seront ainsi évoquées ses œuvres sociales et humanitaires : Almanach du Marin Breton, Abris du Marin, Sauvetage en mer...
...Ainsi que ses recherches dans le domaine scientifique : thalasso et héliothérapie, radio-navigation, architecture navale...

Cette rétrospective est présentée au premier étage.



SOUVENIRS D'ORIENT

"Année du Japon en Bretagne" oblige...

L'Abri lui aussi se met à l'heure asiatique avec sa nouvelle exposition intitulée "Souvenirs d'Orient..."

Elle présente les souvenirs, tels photos, cartes postales et objets divers, rapportés par les Marins Bretons lors de leurs navigations dans les mers de Chine et du Japon à la fin du XIX^{ème} et au début du XX^{ème} siècle.

Cette exposition évoque aussi le lien privilégié qui lie la Bretagne à l'Orient depuis la Compagnie des Indes créée par Colbert en 1664 jusqu'à Dien Bien Phu et le retrait des troupes françaises d'Indochine en 1956.

La saga des Grands Hommes, comme René Madec, Nabab des Indes, Mathurin Méheut, peintre, Victor Segalen, médecin et archéologue, ou Pierre Loti, écrivain, est également présentée dans l'Abri. Cette exposition durera jusqu'à l'automne.



12 vie municipale

◆ LES ARRÊTÉS EN VIGUEUR



Animaux en divagation

Les animaux peuvent être à l'origine de toutes sortes de gênes ou d'accidents et chaque propriétaire en est responsable. Trop de chiens divagent sur la commune. Il est rappelé aux propriétaires qu'il est interdit de laisser errer ou divaguer les chiens, auquel cas ils pourront être conduits sans délai à la fourrière. (Arrêté municipal n°2009-54 du 1^{er} décembre 2009).

Les plages sont également interdites aux chiens du 15 juin au 15 septembre. (Arrêté n°2066-18 du 7 juin 2006).

Dépôts sauvages d'ordures ménagères

Des dépôts sauvages de déchets (ordures ménagères, sacs jaunes...) sont régulièrement constatés au pied des colonnes semi enterrées et des conteneurs dans différents secteurs de la commune.

Cet acte constitue une infraction et peut faire l'objet d'une contravention dont le montant varie de 38 € à 1500 €.



Nuisances sonores



Les travaux de construction, rénovation d'immeubles, et en règle générale tous travaux apportant des nuisances sonores importantes sont interdits dans la commune durant la période du 14 juillet au 19 août. (Arrêté n° 2012-45 du 18 avril 2012).

Concernant les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage (tondeuse, tronçonneuses, perceuses...), ils doivent être effectués :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

(Arrêté préfectoral n°2012-0244 du 1^{er} mars 2012).

Le feu



La circulaire du 18 novembre 2011 rappelle l'interdiction de brûlage des déchets verts par les particuliers ou les entreprises d'espaces verts et paysagistes. En effet, les déchets verts sont assimilés à des déchets ménagers, dont le brûlage est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Les parcelles agricoles et forestières ne sont pas concernées par cette mesure.

La réglementation en vue de prévenir les incendies de forêts et de landes est toujours applicable "dans les bois, forêts, landes et plantations et tous les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres ainsi que les voies qui les traversent". Ainsi, les barbecues, méchouis, feux de camp et l'écobuage sont interdits du 15 mars au 30 septembre dans les bois, landes, forêts et plantations et les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres, mais des dérogations peuvent être obtenues auprès du maire par les propriétaires ou ayants-droit.

INFO...

Forum
des Associations

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE
DE 10 H À 18 H AU BOURG

◆ OFFICE DE TOURISME

Ouverture et mutualisation



Depuis le début avril, l'Office de Tourisme de Combrit Sainte-Marine a rejoint l'office du "Pays de Pont-l'Abbé" qui regroupait déjà ceux de Plobannalec-Lesconil, Saint-Jean Trolimon et Pont-l'Abbé. Ce regroupement présente plusieurs avantages au-delà d'une simple réponse à l'absence de candidature à la présidence de notre office.



La première est bien sûr la mutualisation du service qui permet d'assurer un accueil d'aussi bonne qualité que précédemment tout en rationalisant la gestion. Ainsi les documents, plans, itinéraires remis aux visiteurs seront fabriqués à une plus grande échelle, ce qui permettra de réduire les coûts en offrant une présentation de grande qualité.

La seconde, c'est de faire mieux connaître notre commune, son patrimoine naturel et historique, ses manifestations, ses offres d'hébergement aussi bien sur place, puisque les horaires d'ouverture seront globalement maintenus, que dans les autres offices du groupement qui en assureront également la promotion.

Il faut ajouter qu'ainsi le caractère associatif de l'Office sera maintenu en faisant participer à sa gestion non seulement les deux élus délégués du Conseil municipal, mais aussi les bénévoles qui s'investissent avec dynamisme et conviction pour faire connaître les possibilités d'hébergement ainsi que les nombreux attraits de Combrit - Sainte-Marine.

◆ PLU

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, un registre destiné aux observations de toute personne intéressée sera mis tout au long de la procédure à la disposition du public, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

TOUS RESPONSABLES

■ **Vendredi 23 mars : sensibilisation à la sécurité routière**, destinée aux séniors et aux marcheurs, animée par des intervenants de la coordination Sécurité Routière du Finistère.



■ **Un afficheur de vitesse**, prêté par la DDTM, a été placé à l'entrée de Sainte-Marine du 9 au 15 mai, puis rue de Kerduel, au bourg de Combrit, du 16 au 22 mai dans des secteurs limités à 50 km / h afin d'attirer l'attention des automobilistes et sécuriser ces secteurs. Ce radar pédagogique signale et enregistre la vitesse ainsi que le nombre de véhicules qui empruntent ces voies.

■ **À partir du 1^{er} juillet 2012**, tous les conducteurs d'un véhicule terrestre à moteur, à l'exception des cyclomotoristes, ont l'obligation de détenir, à bord de leur véhicule, **un éthylotest chimique ou électronique**. Le décret n° 2012-284 du 28 février 2012 précise que cet éthylotest doit toujours porter le label "Norme Française" (NF) qui en garantit la qualité et la fiabilité.

> **Rappel : le taux d'alcool admis pour conduire est inférieur à 0,5 g d'alcool par litre de sang soit 0,25 mg d'alcool par litre d'air expiré.**

■ **Cérémonie de remise d'insignes et de brevets de la préparation militaire marine aux 27 stagiaires de la session 2011-2012, le samedi 12 mai au Fort.**



14 social

Catherine Montreuil, Maire-adjoint chargée des Affaires sociales

◆ A.D.M.R

L'Aide à Domicile en Milieu Rural est un service à la personne âgée ou handicapée avec des interventions multiples : courses, ménage, repas....

Soixante-dix personnes de la commune sont bénéficiaires de ce service.

L'administrateur provisoire de l'ADMR, a remis en mairie des données collectées sur la situation de l'association. Suite à l'entretien du 23 mars dernier au bureau du CCAS, il a signalé à l'adjointe aux Affaires sociales, que le Conseil d'Administration de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (Combrit - Ile-Tudy - Tréméoc) a besoin de bénévoles (dix volontaires associatifs et/ou élus) pour siéger au sein de cette structure et permettre à celle-ci de perdurer.

**Contact : A.D.M.R. – 2 place de Croas Ar Bléon à COMBRIT
02 98 56 40 94**

◆ REPAS DES AÎNÉS

Le 7 octobre à Kerloc'h Gwen

Cette année les personnes nées avant le 1^{er} janvier 1941, recevront une invitation nominative. Un coupon réponse joint à celle-ci permet de s'inscrire pour ce repas. Il doit être complété et signé. Le colis est destiné uniquement aux personnes qui ne peuvent se déplacer pour raisons médicales.

◆ ÉPICERIE COMMUNALE

L'épicerie communale est ouverte à toutes les personnes qui rencontrent des difficultés, même temporaires.

Elle est ouverte de 14 h à 16 h le jeudi.

L'épicerie communale sera fermée au mois d'août.

**Inscription auprès du CCAS
au 02 98 56 74 19**



◆ CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

La commune a renouvelé la convention avec les structures de Pont-l'Abbé, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

Ce contrat est renouvelé pour un an avec la Maison de la Petite Enfance de Ti Liou (Relais des Assistantes maternelles, Crèche, Halte-Garderie).

Le CEJ est également signé avec la CAF pour une durée de trois ans. Cela englobe l'accès au Centre de Loisirs de Rosquerno (ALSH).



Le Relais Assistantes Maternelles organise chaque semaine des rencontres à Penmorvan.





◆ RÉHABILITATION DU QUAI JACQUES DE THÉZAC

Le quai Jacques de Thézac, site emblématique et très touristique doit être réhabilité du bas de la chapelle jusqu'à la coopérative. Le revêtement de sol en partie constitué d'un bitume abîmé ou d'un gravillonnage incertain, peu propice à la circulation des personnes à mobilité réduite, nécessite une reprise complète, d'autant plus que le réseau d'assainissement a été refait préalablement.

Le port étant classé en Zone de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAUP), la réflexion concernant le choix des matériaux et la réalisation du projet a été menée avec l'Architecte des bâtiments de France. Finalement le projet retenu qui peut s'inscrire dans le budget communal convient aux riverains et a obtenu l'accord de L'A.B.F.

Le matériau dominant, à l'instar de celui utilisé devant la chapelle sera aussi naturel que possible tout en offrant une bonne compacité. Les caniveaux et les bordures seront réalisés en pavé ancien pour s'intégrer au caractère patrimonial du port. Il faut noter qu'un dispositif de filtration d'éventuels écoulements polluants, pétrole ou huile, sera installé afin d'éviter tout rejet indésirable à la mer. Prescrit par l'étude "Ports propres" réalisée en 2011 par la Commune, il sera subventionné par l'Agence de l'eau.

bRÈVES...

◆ UN NOUVEAU VISAGE À LA CAPITAINERIE

Yolande Biger, ayant fait valoir ses droits à la retraite, a été remplacée par Stéphanie Poullellaouen. Après une dizaine d'années passées à la réception en hôtellerie et avoir effectué quelques remplacements à la capitainerie, Stéphanie assure maintenant l'accueil, le secrétariat, la facturation au bureau du port.



◆ DU RENFORT POUR LA SAISON

Allan Percelay, 21 ans, BAC Pro d'aquaculture en poche, vient en renfort de l'équipe technique du port, en contrat à durée déterminée d'avril à septembre. Il partira ensuite avec une bonne expérience pratique pour une formation au brevet de "capitaine 200" dans la marine marchande, dès le mois d'octobre.



● CARÉNAGE

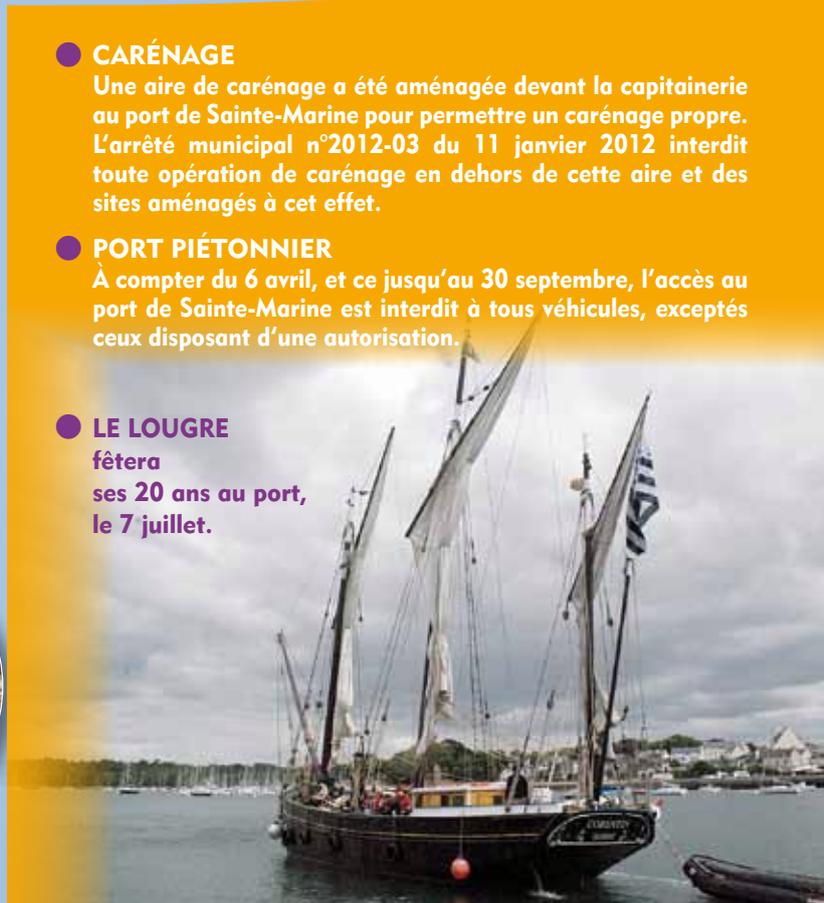
Une aire de carénage a été aménagée devant la capitainerie au port de Sainte-Marine pour permettre un carénage propre. L'arrêté municipal n°2012-03 du 11 janvier 2012 interdit toute opération de carénage en dehors de cette aire et des sites aménagés à cet effet.

● PORT PIÉTONNIER

À compter du 6 avril, et ce jusqu'au 30 septembre, l'accès au port de Sainte-Marine est interdit à tous véhicules, exceptés ceux disposant d'une autorisation.

● LE LOUGRE

fêtera ses 20 ans au port, le 7 juillet.



16 vie économique



◆ RENCONTRE

Gilles Campion, mytilculteur et cérastoculteur !

■ Pourquoi la conchyliculture ?

GC : "Marin pêcheur de profession, je voulais réhabiliter les parcs d'élevage de coquillages sur l'Odet, existant de 1950 à 1980 environ, plus spécialisés dans l'élevage des huîtres."

■ Comment devient-on éleveur de coquillages ?

GC : "C'est un projet mûrement réfléchi depuis 5 ans. J'ai tout d'abord fait mes demandes d'accords auprès de la commune, des Affaires Maritimes, et présenté mon projet auprès du Sivalodet. J'ai suivi une formation de sept mois à Beg Meil et obtenu ainsi le Brevet Professionnel Agricole et Maritime indispensable. Je suis adhérent au Comité Régional de la Conchyliculture Bretagne Sud, lien professionnel et inter-professionnel."

■ Quelles sont les exigences ?

GC : "Les 12 tonnes de naissains de moules et de coques implantés sur 1,5 hectare dans l'Odet sont soumis à des contrôles sanitaires par Ifremer, 26 prélèvements sur 1 an. Le classement sanitaire en B est validé selon des normes strictes par la Préfecture. Neuf à douze mois sont nécessaires aux moules pour leur consommation, dix-huit mois pour les coques. De ce fait, après accord avec la commune, une demande d'extension d'élevage de 1 hectare en pleine mer me permettra ainsi un roulement d'élevage des moules sur cordes."

■ Quelle est l'étape précédant la commercialisation du produit ?

GC : "À maturité et après autorisation, je les envoie en bassin de purification pour éclaircissement à Audierne, ne pouvant le faire seul en lieu et place."

■ Quels sont les atouts ?

GC : "Cette réhabilitation des parcs à coquillages permet d'améliorer l'éco-système par une surveillance de la qualité des eaux de l'Odet et le respect de chaque acteur : éleveurs, pêcheurs, plaisanciers, marcheurs et baigneurs. Eviter de marcher sur les parcs à coques sur l'estran pour ne pas détruire les naissains, éviter de s'amarrer aux bouts signalant les parcs à moules y contribuent également !"

■ Quel avenir pour la conchyliculture ?

GC : "Je suis confiant en l'avenir et souhaite que d'autres entreprennent cette démarche, la conchyliculture peut être créatrice d'emplois localement."

Plus d'informations : www.huitre-de-bretagne.com



◆ AZENORA, Accompagnement & Conseils PEN AR HOAT

Laurence Coïc, ingénieur et titulaire d'un master II en gestion d'entreprise et après plusieurs années d'expérience, a créé une société de prestations de services pour les petites entreprises et les entrepreneurs individuels. Elle propose une assistance dans la gestion de projets, administrative, commerciale, et peut intervenir dans le domaine des achats, de la communication, de la qualité et des ressources humaines. Elle offre donc des prestations sur mesure et à la carte.

Devis gratuit sur demande.

Laurence Coïc | 02 98 87 03 00 | contact@azenora.fr | www.azenora.fr



◆ STEVEN TOULEMONT Plombier-Chauffagiste BELLE-VUE

CAP d'électricité et plomberie en poche et plusieurs années d'expérience dans différentes entreprises, Steven Toulemont a créé son entreprise et propose ses services en plomberie, chauffage, dépannage, ramonage et agencement de salles de bains. Il intervient aussi bien pour les constructions neuves que pour les rénovations.

Devis gratuit sur demande.

Steven Toulemont | 02 98 56 34 76 | www.toulemont.fr

◆ CABINET VÉTÉRINAIRE

Un cabinet vétérinaire dédié aux animaux de compagnie (chiens, chats et nouveaux animaux de compagnie) ouvre ses portes fin juin au **4 rue des Camélias**, à la place du cabinet dentaire du Dr Franck Boyer, transféré au 27 rue Kerdual. Les docteurs François Baron et Isabelle Vieux Violleau assurent alternativement les consultations.

Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 19 h, et de 9 h à 13 h le samedi.

En juillet et août, le cabinet est ouvert jusqu'à 18 h le samedi.

Les urgences seront assurées 24 h / 24 h et 7 j / 7 j.

◆ ESTHÉTIQUE À DOMICILE



Nathalie Smith, esthéticienne, propose ses services à domicile, de 9 h à 19 h, du lundi au samedi.

06 76 57 13 77

Informations détaillées sur le site www.mozaicesthetic.fr



◆ 6 RUE DES CAMÉLIAS

L'Entreprise Ronarc'h...



...vient d'installer ses nouveaux bureaux de gestion administrative et technique.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, fermé le mercredi après-midi.

Contact : 02 98 56 35 20

Le salon d'Eden...



...coiffure mixte et coiffure de mariée, tenu par Véronique Béchenne, est ouvert **du lundi au jeudi, sauf mercredi, de 9 h à 18 h, sans interruption, le vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 9 h à 17 h.**

Contact : 02 98 94 23 99

AFG Architecte



François Gouzien a transféré son cabinet d'architecture. Après des années d'expérience en conception et réalisation d'immeubles d'habitations, bureaux, hôtels... effectuées en région parisienne, dans le sud de la France et en Bretagne, sensibilisé par le développement durable et la qualité environnementale, il réalise

aussi des projets de maison bioclimatique, solaire, passive ou BBC (Bâtiment Basse Consommation).

Etude, devis et conseil gratuits sur rendez-vous.

Site : afg-architecte.com

Contact : 02 98 51 96 55 | architecte@afg-architecte.fr

18 intercommunalité

◆ SIVOM

PAPI : Un programme d'actions validées contre les risques de submersion

Le périmètre d'intervention du Programme d'Action et de Prévention des Inondations correspond au polder de Combrit, site de 350 hectares qui offre un patrimoine naturel et paysager exceptionnel et qui s'étend sur les deux communes de Combrit et de l'Île-Tudy. La fragilité du cordon littoral sud, notamment au droit du Treustel, constitue un risque avéré pour les populations en arrière du cordon : outre la quasi-totalité de l'espace naturel près de 500 logements sont en zone submersibles dont plus de 200 en zone d'aléas forts.

Conscient des risques encourus le Sivom Combrit - Ile-Tudy a élaboré un ambitieux programme de défense littorale qui repose sur une solution combinée : rechargement et reconstitution du cordon dunaire dans le secteur menacé et création d'une digue arrière de protection en cas de rupture du cordon.

Cette solution originale et adaptée à notre territoire a été présentée par les élus du SIVOM, le 2 mars 2012 à Orléans, aux experts du Comité de bassin Loire-Bretagne et soumis à l'avis de la Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement et Logement Bretagne (DREAL).

Approuvée dans son principe, elle a été labellisée par les instances nationales, sous réserve de plusieurs recommandations à mettre en œuvre.

Cette labellisation du projet (PAPI) ouvre la voie à un subventionnement de l'Etat de 40 % et du Département de 30 % pour un programme complet de plus de 30 actions dont la réalisation va s'échelonner sur 6 ans, jusqu'en 2017. Des subventions complémentaires de la Région ou du Fonds Européen de Développement Régional sont également possibles et permettraient d'atteindre le plafond autorisé de 80 % pour un montant total de travaux, études, maîtrise d'œuvre, d'environ 3 000 000 d'euros.

La partie la plus érodée de la dune ayant d'ores et déjà été confortée en 2011, vu l'urgence, reste à poursuivre les interventions de confortement sur les autres secteurs, entre Kermor et Ile-Tudy puis la réalisation de la digue arrière et enfin le rehaussement si nécessaire de la digue de Kermor afin que les habitants de ces zones à risque de submersion marine soient en totale sécurité.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Pays Bigouden Sud

Stand up paddle : UNE ÉTAPE SUR L'ODET

Entre les étapes d'Hawaii et de Tahiti, la coupe du monde de Stand Up Paddle faisait escale en Pays Bigouden Sud du 28 avril au 6 mai dernier. Cet événement, soutenu par la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, afin d'affirmer l'aspect maritime et le dynamisme du territoire, proposait deux types d'épreuve, le surf de vagues sur le spot de La Torche et une course d'endurance entre Quimper et Sainte-Marine sur la rivière de l'Odé. Le vendredi 4 mai, les meilleurs compétiteurs mondiaux ont bataillé pour franchir la ligne d'arrivée mouillée devant la plage du port de Sainte-Marine.

La Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud s'étant engagée à accueillir de nouveau cette épreuve en 2013, la commune de Combrit pourrait une nouvelle fois être sollicitée.



Devenez un éco-jardinier

En partenariat avec la Communauté des Communes du Pays Bigouden Sud, les collectivités, associations et jardinerie s'associent pour promouvoir le jardinage sans pesticides.

"Jardiner au naturel, ça coule de source !" consiste à baisser la consommation des pesticides, donc leur vente, au profit de solutions naturelles telles que le paillage, les plantes couvre-sol, le compostage, l'outillage, les auxiliaires de jardin...

Plus d'infos : www.jardinaunaturel.org

vie associative 19



◆ AMIS DE KERBORC'HIS

Rencontres intergénérationnelles

Depuis janvier, l'association a multiplié ses activités auprès des résidents de la maison de retraite de Kerborc'his.



Pour les secteurs protégés, un atelier de musicothérapie a été mis en place pour vingt séances avec un groupe de résidents de l'EPHAD*. L'association a créé une exposition sur l'école d'antan accompagnée d'un livret, a organisé un bal et un concert avec la chorale Ar Vaskoden. Plusieurs ateliers ont été mis en place : tricot, échecs, belote et découverte de l'accordéon. Une chorale de bénévoles vient faire chanter les résidents le jeudi, la pastorale intervient le samedi. Quelques résidents ont participé à la réalisation de tableaux destinés à la décoration du club d'aquariophilie de Plonéour. Leurs œuvres sont exposées dans le hall de la résidence. Dans le cadre de l'inter-génération, les résidents se sont rendus à l'école de La Clarté pour échanger avec les CP-CE sur l'école d'aujourd'hui. Les enfants sont venus découvrir les jeux anciens (quilles, birinic, galoche, palets) à la résidence le jeudi 26 avril. La collecte de souvenirs sur la vie quotidienne de 1915 à 1945 se poursuit avec environ 25 résidents. L'association compte à présent plus d'une vingtaine de bénévoles et recherche des personnes disponibles pour accompagner les résidents en promenade.

Contact : Josette Guiziou 06 29 89 34 75

Isabelle Scoarnec,
animatrice à la maison de retraite de Kerborc'his

* Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

◆ AU CLAIR DE LA TERRE

L'association La Clé des Chants, créée en 1996, a son siège social à Combrit depuis 2009. Cette année, ce sont vingt enfants qui se retrouvent chaque samedi matin et participent à des ateliers de pratique artistique mêlant musique, chant choral, expression corporelle et théâtrale. Pascale Le Lardeux, Gwen Gourlaouen et Caroline Bazin, enseignantes et future enseignante, toutes trois passionnées par le chant et l'expression artistique animent les ateliers. Avec la complicité de Didier Delepeleer, auteur-compositeur, ils ont construit une comédie musicale "Au clair de la Terre", qu'ils peaufinent et présentent sur les scènes du département.



◆ REFLETS DE SAINTE-MARINE

Sous la présidence de Michel Diquélou, les adhérents de l'association se réunissent à la salle de Penmorvan, le mardi de 12 h 15 à 16 h 30 et le jeudi de 9 h à 17 h. Les peintres préparent deux expositions du 6 au 12 août à Ti Ar Barrez et du 3 au 9 septembre à l'ancienne coopérative maritime. Ils se joindront à l'exposition des artistes locaux au Fort la deuxième quinzaine de décembre.

Contact : Michel Diquélou 02 98 56 34 77

◆ ATELIER D'ENCADREMENT

Depuis 6 ans l'atelier encadrement et cartonnage se réunit tous les 15 jours à Penmorvan. Ce sont une vingtaine de passionnés qui se retrouvent le mercredi de 16 h à 19 h, excepté pendant les vacances scolaires, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Sous la houlette de Marie-Noëlle Scotet et Stéphanie Poullellaouen, les adhérents réalisent ainsi différents objets qui sont exposés au fort en juin et en décembre. L'atelier fait partie de l'association Mein ha Dou.

Contact : Marie-Noëlle Scotet 02 98 51 96 53



20 vie associative

◆ CANOT VOILE AVIRON

Paré pour les rendez-vous de l'été

■ Les adhérents de l'association ont préparé durant tout l'hiver les bateaux afin qu'ils soient fin prêts pour la **4^{ème} édition du Printemps de la Misaine**, les 26 et 27 juin, dans le cadre de la fête de la Bretagne organisée par le Conseil Régional. La scène d'abord ouverte aux amateurs, a ensuite accueilli le duo Olivier Urvoy et Glenn Le Merdy pour la musique bretonne suivi d'une pointure mondiale du jazz : Jean Jacques Milteau accompagné par Manu Galvin et Gilles Michel.

■ Outre ces concerts exceptionnels, l'association Canot Voile Aviron a mis à disposition les verres réutilisables de la communauté de communes et a signé la charte de **"consommateurs éco-responsables"** afin de réduire et trier les déchets. Un bilan doit ensuite être fait.

■ Les grands rendez-vous de vieux gréements annoncés pour la saison :

Dimanche 1^{er} juillet : l'Escale Espagnole à Gouesnac'h | Samedi 7 juillet : le Corentin fête ses 20 ans à Sainte-Marine | Du 13 au 18 juillet : les Tonnerres de Brest | 21 juillet : Ile-Tudy | Du 19 au 22 juillet : les Fêtes de Douarnenez | Samedi 4 août : Ile Tudy | Du 30 au 1^{er} septembre : les Rendez-Vous de l'Erdre à Nantes | Samedi 15 septembre : les 20 ans des "Yoles de l'Odet" à Quimper | Dimanche 16 septembre : la Parade Nautique à Quimper. Le misainier, fleuron de la flotille, vient d'être classé bateau d'intérêt patrimonial.

Contact : **Lanié Cariou** | 06 60 35 34 55
www.santvoran.sitew.com

◆ MONDIAL PUPILLES

Au Mondial Pupilles 2012, du 17 au 20 mai, la sélection de Combrit - Sainte-Marine FC, associée à l'Ile-Tudy et Tréméoc a bien défendu ses couleurs dirigée par Christophe Quénet et coachée par Nono Toularastel.

Contact : **Claude Garin** | 06 58 15 90 90



◆ CENTRE NAUTIQUE

Profiter de l'espace maritime

Le Centre nautique a commencé la saison par une porte ouverte le 17 mars. Les adhérents, adultes et enfants, se sont retrouvés à cette période pour la reprise de la voile loisir le samedi et le mercredi. L'ouverture d'une section associative le dimanche, permet, depuis cette année, aux membres ayant effectué deux saisons de voile loisir, de profiter librement du matériel nautique du centre.

L'organisation d'un raid aux Glénan, la participation au championnat du monde de stand up paddle, la réunion de toutes les associations nautiques de la commune lors de la fête du nautisme le 12 mai, au parc de Kérobistin et l'accueil du traditionnel National Pogo les 22, 23 et 24 juin sont les temps forts de cette saison 2012.

La saison estivale 2012, du 2 juillet au 2 août, permettra à toutes et à tous, de profiter de l'espace maritime de la commune.

Les plus jeunes, dès 4 ans, pourront découvrir le milieu marin, ou faire leur premiers pas de marin (dès 6 ans). La pratique de la voile (Optimist, planche à voile et catamaran) ou du kayak en stage aura lieu du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30.

Le Centre nautique propose également du kayak "Sainte-Marine vue de la mer" ou le raid kayak.

Les activités de location et de cours particuliers sont proposées tous les jours sur les plages de Sainte-Marine (parking de la plage) et du Trez (Bénodet).

Exposition estivale



Odile Le Grand Selino expose à Sainte-Marine, au 21 quai Jacques de Thézac, tous les jours de juillet à août, de 11 h à 12 h et 14 h à 19 h.

Contact : **odile.selino@orange.fr** | 06 83 21 72 94



écoles 21

◆ SAINTE-MARINE



■ **Les élèves de maternelle et de CP** ont aménagé un potager dans la cour de l'école. Différentes graines ont été semées et des plants mis en terre. Les élèves entretiennent cet espace qui leur permet aussi d'observer la croissance des végétaux, à l'aide du dessin notamment. Un nichoir a également été construit.

Le 11 mai, ils ont participé à Douarnenez à des ateliers, au musée du Port-Rhu, sur les différents types de bateaux dans le monde et la communication en mer. Pour les plus petits, la découverte de cet environnement s'est organisée autour de jeux tactiles. L'après-midi était réservée à la visite de la ferme des Plomarc'h et de ses animaux.

◆ AU BOURG

■ À la découverte de l'estran

Malgré le temps très incertain, le vendredi 4 mai, les enfants de petite, moyenne et grande section se sont rendus à l'Île-Tudy pour une pêche à pied. Equipés de bottes, cirés, paniers, seaux, épuisettes... ils sont allés à la découverte du milieu marin. Accompagnés de leurs enseignantes, des aides maternelles et de quelques parents ou grands-parents volontaires, ils ont observé les plantes et les animaux qui se cachent dans les flaques et sous les rochers à marée basse. De retour à l'école, ils ont placés leurs crabes, coquillages, petits poissons, crevettes et autres animaux du bord de mer dans un grand aquarium. Ils ont pu ainsi les observer pendant les semaines suivantes et tenir un journal de bord sur la vie de leur aquarium.



Le 18 juin, les petits correspondants de l'île de Batz sont venus à l'école. Cette rencontre s'est poursuivie au parc de Kérobistin où tous les enfants ont participé à une chasse au trésor.

■ **Les plus grands, du CE1 au CM2** ont participé à un raid de quatre jours le long du canal de Nantes à Brest. Ils y ont découvert la vie éclusière, la faune et la flore du Canal et ont été sensibilisés au respect de l'environnement. Au total ce sont environ 80 km qui ont été parcourus en vélo, un périple qui les a conduit de Châteaulin à Pontivy.

Le projet théâtre s'est construit autour des fables de La Fontaine et de l'acrosport avec l'aide d'un parent d'élève comédien-acrobate qui s'est associé au projet.



■ **Après plusieurs semaines de répétition avec un musicien du Bagad Kemper, les CM1 et CM2 ont eu l'immense plaisir de jouer lors du Fest Rock au pavillon de Penvillers en décembre dernier.** Organisé en clôture du festival Théâtre A Tout Age, ce concert réunissait le groupe Red Cardell et le bagad Kemper, ainsi que 350 élèves de la région quimpéroise. Un grand moment pour les 45 apprentis-percussionnistes, qui, devant 4000 spectateurs, ont frappé en cadence sur leurs instruments fabriqués pour l'occasion et décorés aux couleurs bigoudènes.

Le projet s'est prolongé le 21 juin à Quimper où les élèves ont été à nouveau invités à se produire avec le bagad pour la fête de la musique.

22 écoles

◆ LA CLARTÉ

■ Dans le cadre de leur projet d'année sur "Le Temps qui passe", les élèves de CP, CE1 et CE2 se sont rendus à Malansac et au Puy-du-Fou, durant trois jours.

La première étape de leur périple les a emmenés au parc de la Préhistoire à Malansac, dans le Morbihan. Les deux jours suivants, c'est au Puy-du-Fou que les enfants ont parcouru les différentes périodes de notre Histoire : spectacle de jeux du Cirque dans le stadium Gallo-Romain, à l'attaque du fort de l'an mille par les Vikings, joutes des chevaliers qui les ont plongés au cœur du Moyen-Age et enfin attaque du château par les Anglais. Dans la cité médiévale, ils ont observé le travail des artisans. Le spectacle de fauconnerie était des plus impressionnants. En soirée, la magie des orgues de feu a laissé des étoiles dans les yeux des enfants.



■ Découverte de Grafenhausen et de la Forêt noire

Les élèves de CM ont séjourné une semaine à Grafenhausen, ville jumelée avec la commune. Le projet intitulé "Français et Citoyens européens" avait été abordé dans différents domaines : géographie, histoire (notamment les relations franco-allemandes), éducation civique avec la construction de l'Europe...

Le comité de jumelage de Grafenhausen, en lien avec celui de la commune, avait organisé le séjour des élèves. Au programme : découverte de la Forêt Noire en compagnie d'un garde-forestier, rencontre avec les enfants allemands dans le cadre d'activités sportives et artistiques, participation à un atelier de sculpture sur bois, approche de la langue allemande dans l'école primaire de Ühlingen, initiation au ski sur les pistes enneigées du Feldberg, visite du musée Hüslü pour découvrir les traditions de la région du Bade-Wurtemberg, visite de la brasserie de Rothaus.

Les soirées ont été l'objet de rencontres avec la population de Grafenhausen. L'accueil a été exceptionnellement chaleureux. La municipalité de Grafenhausen avait tout mis en œuvre pour que ce séjour soit une réussite et nul doute que le pari a été réussi.

■ Les 4 éléments



C'est le thème d'année retenu dans les classes de maternelle. Ce travail a été mené en collaboration avec les animateurs nature du centre de découverte de Rosquerno de Pont-l'Abbé.

Les enfants ont d'abord participé à des activités autour de la TERRE. Ils ont étudié la décomposition des feuilles dans le bois de Roscouré.

Un peu plus tard dans l'année, ils se sont intéressés à l'EAU. Au bois de Roscouré, ils ont suivi le chemin de l'eau de la source à la mer.

Puis, c'est l'élément AIR qui a été abordé. Les enfants se sont familiarisés à l'usage de longues-vues et ont ainsi pu observer les nichées de hérons cendrés au bord de la rivière de Pont-l'Abbé. De nombreuses expériences sur l'air et le vent ont aussi été réalisées en classe.

Pour clore ce travail d'année, une nouvelle sortie a été organisée au mois de juin afin d'aborder le FEU avec l'éclatement de la nature autour de cet été qui approche.

Toutes ces sorties "terrain", aussi riches les unes que les autres, ont fait l'objet de projets en classe et ont permis à chacun d'apprendre différemment hors de l'école.



HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES PUBLICS

Mairie | 02 98 56 33 14

→ Accueil | Etat civil

- Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h | 13 h - 17 h (16 h 30 le vendredi)
- Samedi matin : 9 h 30 - 12 h | Fermé en juillet et en août

Urbanisme

- Le lundi et le jeudi : 8 h 30 - 12 h | 13 h 15 - 17 h
- Le mardi et le mercredi : 8 h 30 - 12 h
- Le vendredi : 8 h 30 - 12 h | 13 h 15 - 16 h 30

CCAS

- Du lundi au jeudi : 8 h 45 - 12 h 15 | 13 h 15 - 17 h 15
- Le vendredi : 8 h 45 - 12 h 15 | 13 h - 16 h 30

Abri du Marin | 02 98 51 94 40

- Hors vacances scolaires : du jeudi au dimanche 14 h - 19 h
- Vacances scolaires : du mercredi au dimanche 14 h - 19 h
- Du 15 juin au 15 septembre : du mardi au dimanche 10 h 30 - 12 h 30 | 14 h - 19 h

Fort | 02 98 51 98 88

- Tous les jours 14 h 30 - 18 h 30 (fermeture le mardi)

Médiathèque | 02 98 51 90 81

- Lundi : 10 h - 12 h
- Mercredi : 10 h - 12 h | 14 h - 16 h
- Vendredi : 16 h 30 - 19 h
- Samedi : 10 h - 12 h

Bureau du port | 02 98 56 38 72

- En saison tous les jours 8 h - 20 h

Agence postale Sainte-Marine

- Hors-saison du lundi au vendredi : 9 h - 11 h 30 (12 h le mercredi)
- En saison : du lundi au vendredi : 9 h - 12 h 30

La Poste Combrit

- Lundi, jeudi, vendredi : 9 h - 12 h | 14 h - 16 h
- Mardi : 9 h 30 - 12 h | 14 h - 16 h
- Mercredi : 14 h - 16 h
- Samedi : 9 h - 12 h

Déchetterie | 02 98 51 31 42

- Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 11 h 50 | 14 h - 17 h 50
- Le samedi : 9 h - 11 h 50 | 14 h - 17 h 50

TÉLÉPHONES UTILES

Médecins

- Glimois Alain | Coadou Iseult | 02 98 56 30 27
- Chabin Thierry | 02 98 56 46 01

Kinésithérapeutes

- Chauvière Nathalie | 02 98 56 32 16
- Beuzet Marie-Pierre | Descazot Cécile | 02 98 56 34 99

Infirmières

- Morvan Marie-Annick | Clément Véronique | 02 98 51 50 31
- Raoux Odile | Le Guenno Edwige | 02 98 56 31 12
- Souron Damienne | Roger Sandra | 02 98 56 32 69
- Le Dain Céline | Le Corre Nathalie | 02 98 51 29 77

Dentistes

- Durand Claude | 02 98 56 34 27
- Boyer Franck | 02 98 51 92 92
- Le Vagueresse Yvan | 02 98 51 90 10

Podologues

- Kinger Anne-Catherine | 06 61 36 09 76
- Baudey Isabelle | 02 98 51 91 14

Pharmacie de Combrit | 02 98 56 34 20

Sauvetage en mer | 02 97 55 35 35

POSTES DE SECOURS...

... sur les plages

de Sainte-Marine | 02 98 51 30 08

et de l'Île-Tudy | 02 98 56 39 79

surveillance de 13 h à 19 h en juillet et août.

dÉFIBRILLATEURS

- Sur le port au bistrot du Bac, aux heures d'ouverture
- Dans les vestiaires du club de foot au stade, la clé d'accès se trouve aussi à la médiathèque (hors-saison)
- Au poste de secours, plage de Sainte-Marine (en saison)
- À la déchetterie aux heures d'ouverture au public

Rendez
vous
de l'été

AOÛT

→ **Jeudi 2** • Bagad et Cercle celtique de Combrit à Kérobistin à 21 h (animation municipale)

→ **Du 6 au 11** • La Folle semaine (théâtre-cirque-musique) à Kérobistin

→ **Mercredi 8** • Vente de livres déclassés, marché de Sainte-Marine (Plaisir de Lire/Médiathèque)

→ **Samedi 11** • Nuit des étoiles à Penmorvan à partir de 17 h (Loar Gann)

→ **Dimanche 12** • Fête paysanne à la Clarté

→ **Lundi 13** • Concours de galoche à Croas Ver (FNACA)

→ **Mercredi 15** • Souper marin et bal populaire à Kérobistin (Comité des Fêtes)
• Feu d'artifice

→ **Du 17 au 19** • National pétanque à Croas Ver (Pétanque Combritoise)

→ **Jeudi 23** • Arena Basket au bourg de 10 h à 17 h (animation municipale)

→ **Dimanche 26** • Troc et puces (Force T)

SEPTEMBRE

→ **Dimanche 2** • Exposition florale, salle Ty ar Barrez de 10 h à 17 h

→ **Dimanche 9** • Pardon de La Clarté

→ **Samedi 15 et dimanche 16** • Journée du Patrimoine "40 ans du pont de Cornouaille"
Exposition et animations (animation municipale)

JUILLET

→ **Samedi 7** • 20 ans du Lougre au port (association Le Lougre Corentin)

→ **Dimanche 8** • Pardon de Sainte-Marine au port
• Troc et puces à Croas Ver (association La Clarté Fête Paysanne)

→ **Jeudi 12** • Arena Basket à Kérobistin de 10 h à 17 h (animation municipale)

→ **Samedi 14** • Souper marin et bal populaire à Kérobistin (Comité des Fêtes)
• « Rythmes sans frontière »
• Feu d'artifice (animation municipale)

→ **Mercredi 18** • Vente de livres déclassés, marché de Sainte-Marine (Plaisir de Lire/Médiathèque)

→ **Jeudi 19** • Balade animée "entre dune et polder" à 20 h (animation municipale)

→ **Dimanche 22** • Troc et puces à Croas Ver (Pétanque Combritoise)

→ **Jeudi 26** • Hervé Poulliquen et le Quartet à Claques
19 h : Jazz au bourg
21 h : Concert au port (animation municipale)

→ **Samedi 28** • Tournoi de sandball plage de Penmorvan (Handball Club Bigouden)
• Souper marin et animation musicale à Kérobistin (Comité des Fêtes)

→ **Dimanche 29** • Après-midi crêpes à Kérobistin, à partir de midi (FNACA)

CONTACT MAIRIE

Tél. 02 98 56 33 14 | Fax 02 98 56 40 65
Courriel | mairie@combrit-saintemarine.fr
Site | www.combrit-saintemarine.fr
Directeur de la publication | Jean-Claude Dupré
Crédit photos | Yvon Goenvec
Couverture | Fête de la Godille et accueil des scolaires à la médiathèque

Conception - Impression | Imprimerie Tanguy - Pont-l'Abbé
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.